



## LES QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES ... AVANT D'INSCRIRE UNE CLASSE

**QUI PEUT S'INSCRIRE ?** Tous les maîtres du secondaire 2 peuvent inscrire une ou plusieurs classes de français. Quand plusieurs classes d'un même établissement s'inscrivent, une émulation supplémentaire apparaît – et l'occasion aussi d'accueillir plus d'auteurs dans leur établissement.

**QUELLES CLASSES ?** N'importe quelle classe : ECG, Ecole de Commerce, Gymnase ; une classe administrative, ou un groupe de lecture (par exemple regroupement facultatif de plusieurs élèves, de plusieurs degrés ou pas, sous la houlette d'un maître). Nous recommandons les classes de degré 2 ou 3 (élèves de 16 à 18 ans).

**QUAND S'INSCRIRE ?** De fin avril à début juillet, après avoir obtenu l'accord de la direction.

**COMMENT ?** En envoyant un mail à [info@romandesromands.ch](mailto:info@romandesromands.ch), avec le nom du maître, de son école et le nombre de classes inscrites.

**COMBIEN CA COÛTE ?** Selon le contrat proposé à la direction des établissements depuis 2010, l'école paye la rencontre avec les auteurs en classe (au min **220 Frs pour 90 min**, selon les recommandations des services de la culture des cantons romands), tandis que l'association du RdR paye tous les autres frais en dehors de la classe : frais de transports des auteurs, frais de transports des délégués de classe et du maître pour les deux journées de débat en Suisse ; frais de repas pour tout le monde (plusieurs centaines de francs par classe).

**QUELS LIVRES SERONT EN LICE ?** Au début du mois de mai, le RdR publie un communiqué de presse annonçant les textes retenus pour la sélection; voir le communiqué de presse sur le site. Il sera également envoyé dans les écoles.

**COMMENT OBTIENT-ON LES LIVRES EN CLASSE ?** Chaque maître commande lui-même les livres (en collaboration avec son Cedoc) dans une librairie locale en comptant **au moins un exemplaire de chaque titre pour 4 élèves**.

Plusieurs solutions peuvent être adoptées par les établissements : certains payent les livres, qui sont ensuite échangés entre les élèves au fil de l'automne ; certaines écoles payent un livre par élève et demandent 10 frs /livre/élève ; ainsi tous les élèves ont tous les livres pour travailler. Chaque établissement trouve son système : ce n'est pas du ressort du RdR, mais rappelons ici que ce prix est soutenu par la CiiP, qui recommande à chacun de trouver des conditions de travail acceptables. Avec le prix du RdR, on lit des auteurs suisses ... comme il est recommandé par les plans d'étude suisses : cela implique un investissement des écoles !

De son côté, le RdR demande aux éditeurs d'envoyer **au moins un exemplaire gratuit** à chaque classe. Par ailleurs, les bonnes librairies accordent des rabais pour des commandes groupées.

**QUAND LES AUTEURS VIENNENT-ILS EN CLASSE ?** Deux auteurs viendront dans chaque classe ; en principe l'un vient avant les vacances d'automne ; l'autre après. Mais le calendrier se remplit exclusivement **en concertation et en accord** entre profs et auteurs.

**LES PROFS ONT-ILS UNE PREPARATION POUR ENTRER DANS LE GRAND JURY AVEC LA CLASSE ?...** Oui, et non !

Non, car chaque maître travaille avec sa classe comme il l'entend, organise ses cours, le rythme des lectures, des évaluations, les deux rencontres avec les auteurs, bref : chacun est totalement libre, mais s'engage à ce que les élèves soient en mesure de voter en connaissance de cause à la mi-janvier !

... et oui : à la fin août, une réunion est proposée à tous les nouveaux maîtres, afin de leur remettre du matériel, de discuter du calendrier, d'expliquer certains aspects administratifs - et surtout pour créer une plateforme d'échange entre collègues, qui, au fil de l'année, échangent des idées, des travaux, des questionnaires, etc - selon leur envie.

**LES CLASSES RECOIVENT-ELLES DU MATERIEL SUPPLEMENTAIRE ?** Oui ! l'équipe du RdR, en collaboration avec les auteurs, remet à la rentrée un dossier pédagogique spécifique ; biographies, bibliographie, texte inédit de l'auteur pour les élèves du RdR, etc.

Par ailleurs, les maîtres reçoivent un mémento, rappelant les étapes au fil des mois, les procédures administratives, les documents de base, etc.

**COMMENT TOUT CELA SE TERMINE-T-IL POUR LES CLASSES ?** En janvier, une cérémonie publique est organisée dans une ville suisse : remise du prix au lauréat – avec les éloges rédigées par les élèves, remise de différents prix à des élèves ayant présentés des travaux artistiques en lien avec leur lecture (peinture, film, musique, théâtre), et tirage au sort d'une classe qui reçoit un chèque de 2'000 francs pour une sortie culturelle en Suisse.

**POURQUOI PARTICIPER ET ME LANCER DANS DES LECTURES INCONNUES, ALORS QUE MON PROGRAMME EST SI BIEN RÔDE DEPUIS DES ANNEES ?** La réponse à cette question ne sera donnée qu'en janvier, lorsque le maître et ses élèves feront le bilan :

- lire des textes contemporains

- rencontrer des auteurs qui vivent tout près de chez moi

- pouvoir discuter de l'élaboration d'un texte, de ses secrets, de son alchimie, avec l'auteur et grâce à un texte précis

- comparer plusieurs auteurs sur une thématique ou un genre ; les confronter ; découvrir ce qui fait la différence d'une écriture à l'autre

- élaborer ensemble les critères d'évaluation de la lecture, sans préjugé ni présupposé – mais avec le regard de la génération nouvelle
- sortir des manuels prescripteurs de questions, d'extraits, de passages obligés, et créer ensemble une manière de devenir le seul critique des textes proposés
- travailler sur le texte contemporain, la critique, la thématique, ses personnages – et découvrir (ou pas) ce qu'il a en commun avec les textes ordinairement étudiés en classe
- satisfaire le programme du diplôme ou de la maturité en inscrivant un ou plusieurs auteurs suisses à l'examen final
- rencontrer toute une équipe de maîtres prêts à entrer dans la même expérience, à tester quelque chose de stimulant, et à partager une nouvelle façon d'enseigner la littérature : non pas avant les élèves, mais avec eux !
- organiser des échanges au cœur même de l'établissement, avec d'autres collègues inscrits & en collaboration avec le Cedoc dont l'équipe peut constituer un élément très stimulant.
- découvrir des collègues alémaniques ou tessinois, avec qui, ensuite, entrer en collaboration pour des échanges linguistiques ou des sorties culturelles
- permettre à un groupe de jeunes étudiants de traverser cette expérience unique, qui les mènera vers une forme de maturité et de responsabilité tout à fait évidente (c'est le premier constat que notent les maîtres dans le bilan qu'ils rédigent en fin d'année)
- ouvrir son champ d'investigation littéraire – et peut-être relativiser le poids (?) des classiques dans notre formation ....

*Le constat se fera de lui-même, c'est une immense opportunité de renouveler une approche de la lecture et de partager avec tous les élèves une nouvelle manière d'élaborer le cours « en progression », au fil des remarques, des débats, des interrogations et des découvertes : une expérience vraiment très enrichissante !*

[www.romandesromands.ch](http://www.romandesromands.ch) offre des détails sur le déroulement du RdR, les partenaires, les archives photos, des travaux d'élèves et des notes concernant les auteurs lus par les jeunes étudiants suisses depuis 9 ans. Ecrivez-nous : nous répondons volontiers à vos questions.

\*\*\* \*\*

En mai 2018, une lettre circulaire (accompagnée d'un calendrier précis, d'un contrat-type, d'informations destinées aux maîtres) est envoyée à toutes les directions des écoles ECG, de Commerce, les Gymnases de Suisse qui doivent relayer l'information auprès des maîtres de français de leur établissement.

Au cas où vous ne seriez pas informé/e de ce courrier par votre école, veuillez nous écrire un mail, et nous vous ferons parvenir personnellement les documents de base.